

Dossier d'autorisation d'urbanisme

02A00422A0038

Ajaccio - Corse-du-Sud

Type

Permis de construire

État

Annulé

Autorisation

28/11/2022

Surface créée

348 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 31/07/2026 à 12:07 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	02A00422A0038
Type	Permis de construire
État d'avancement	Annulé
Nature du projet	Extension de surface sans transformation
Destination	Service public ou intérêt collectif
Demandeur	MAISON DE SOINS DU FINOSELLO
SIREN / SIRET	047120381 / 04712038100018

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2022
Autorisation	28/11/2022
Décision	28/11/2022
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2022-11
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2022-11

Localisation

Adresse	CHEMIN DU FINOSELLO AJACCIO 20090
Commune	Ajaccio (2A004)
Département	Corse-du-Sud (2A)
Région	Corse (94)
Code postal	20090
Parcelles cadastrales	BC 66, BC 67

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	174 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	174 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Annulé
Nature déclarée	Travaux sur construction existante
Nature complétée	Extension de surface sans transformation
Destination principale	Service public ou intérêt collectif
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Oui
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:04
Dernière observation	02/07/2026 03:44

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
MAISON DE SOINS DU FINOSELLO	047120381	Société du permis
COREVAL (COREVAL)	511255325	Commissaire aux comptes suppléant
CAROLINE BERNADETTE THERESE QUENU	-	Directeur Général
JACQUES-PIERRE MEREU	-	Directeur Général
LIONEL RAYMOND SERAPHIN BERETTA	-	Directeur Général
PAUL ANDRE VALERE NOEL QUILICHINI	-	Président de SAS
SOCIETE FAMILLE FRANCOIS - S.C.F.F.	530011691	Président de SAS
COREVAL (COREVAL)	511255325	Commissaire aux comptes suppléant
JOSEPH LORENZONI	-	Commissaire aux comptes titulaire
ETIENNE FRANCOIS	-	Directeur Général
REMY FRANCOIS	-	Président de SAS
JOSEPH LORENZONI	-	Commissaire aux comptes titulaire

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.